

Réf: Dossier 324275

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL REHOBOTH »

Siège Abidjan, Cocody, Angré Chateau, non loin de
la Pharmacie Rédemption, Lot 2628, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avr 2024, et enregistrés à Yopougon le 21 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL REHOBOTH »

Objet :

- L'exploitation d'un centre médical
- La médecine générale et spécialités médicales
- La gynécologie
- L'imagerie médicale
- La biologie Générale
- L'import-export de divers produits et marchandises médicaux
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Chateau, non loin de

la Pharmacie Rédemption, Lot 2628, Ilot 231

Dirigeant(s) Mlle ATTE AHOUBE NATACHA INES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06139 du 02/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40092/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

